

Magazine municipal

AOÛT 2024

L'ALEU

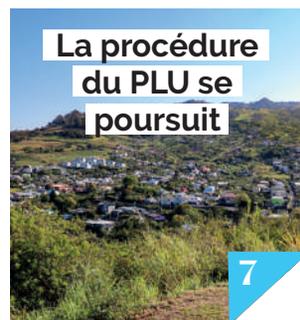


Saint-Leu se modernise !



Ville de
Saint-Leu

SOMMAIRE

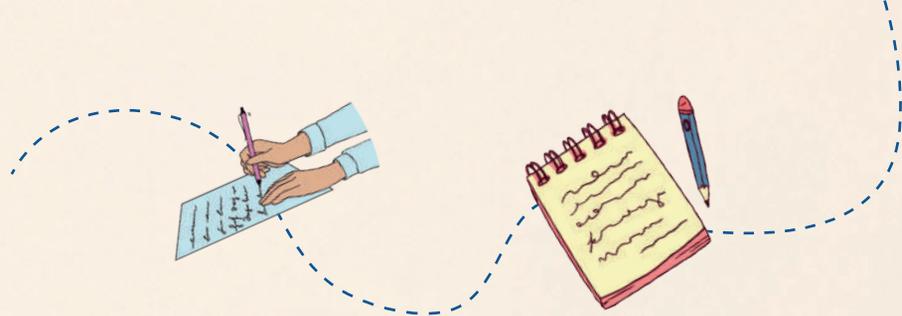


MAGAZINE MUNICIPAL LALEU N°50, PUBLICATION TRIMESTRIELLE

Editeur de publication : Béatrice Leperlier
Directeur de publication : Bruno Domen
Conception graphique : Service communication
Crédit photos : Service communication, Freepik, Canva

Impression : SAS Nyang, 23 rue Anjou, 97400 Saint-Denis
Dépôt légal :

LE MOT DU MAIRE



Nou avans' a gran pa !

Chères Saint-Leusiennes, chers Saint-Leusiens,

C'est avec cœur que nous vous présentons cette nouvelle édition du magazine municipal, le retour du Laleu. Ce magazine vient compléter l'information que vous recevez via internet, les réseaux sociaux, notre application mobile, les affiches, les banderoles et les publicités. Ce magazine reprend les actus de notre ville, celles à venir et celles qui se sont passées. **Un coup d'œil dans le rétroviseur et un regard résolument tourné vers la ville.** Ce magazine, c'est aussi l'occasion de revenir de façon plus posée et plus détaillée sur le travail mené par la collectivité avec un certain nombre de partenaires, pour le développement de Saint-Leu, pour nout' tout'.

Pour cette édition, nous vous proposons un point sur les différents travaux menés et ceux à venir, des **projets structurants** importants pour l'avenir aux **petits travaux** à grande importance pour le quotidien.

En cette période de **rentrée scolaire**, le travail engagé dans les écoles et les perspectives, sur le bâti scolaire, la restauration ou encore les projets pédagogiques sont mis en avant.

Avec une **situation financière** qui demande encore beaucoup de vigilance mais qui s'est considérablement améliorée, nous avons la capacité de **poursuivre l'accompagnement** de chaque Saint-Leusien mais aussi d'apporter de **l'innovation**. Ce sont par exemple, de nouveaux dispositifs, des manifestations en constante évolution, le renforcement de la culture et de la valorisation patrimoniale.

Jusqu'à la fin d'année, les rendez-vous sont d'ores et déjà nombreux et les équipes sont mobilisées pour que chaque rencontre soit un moment de partage, de joie et d'union populaire !

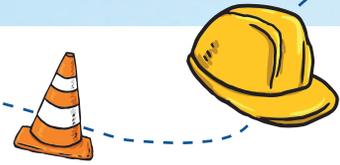
Je vous souhaite une bonne lecture, une bonne rentrée et de belles réussites, à toutes celles et ceux qui reprennent le chemin de l'école !

Chaleureusement,
Bruno Domen,
Maire de Saint-Leu

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'BD', is placed below the typed name of the Mayor.



UN COEUR DE VILLE EN MUTATION



Lancés début 2023, les travaux de modernisation et d'extension du réseau d'eaux usées en centre-ville s'achèvent. Ils ont été menés, en partenariat avec la Ville, par le TO qui depuis 2020 a la compétence « eaux usées ».

La Ville de Saint-Leu était **mise en demeure d'effectuer ces travaux depuis plusieurs décennies**. Parmi les enjeux, il y avait la **sécurité** des biens des personnes, la sécurité sanitaire et la sécurité environnementale.

Tout le monde peut se rappeler des conséquences de ce réseau vétuste. Parmi elles, les **effondrements de chaussées** en raison de casse sur le réseau souterrain, les risques importants de **perdition des eaux usées** vers le lagon ou encore les **odeurs nauséabondes**. Par ailleurs, ces travaux étaient nécessaires avant d'envisager toute action de modernisation du centre-ville.

Ce **chantier titanesque**, en milieu urbanisé, a nécessité le déploiement de moyens importants. Malgré les difficultés et les fortes contraintes, c'est une **opération menée à terme et avec succès**.



COÛT DES TRAVAUX D'EAUX USÉES :
12 MILLIONS D'€



Parallèlement à ces travaux, la Ville a mené des **Études sur la Modernisation du Centre-Ville (EMCV)**. Les réflexions ont porté sur les actions à mettre en place sur le périmètre compris entre le rond-point Kélonia et le rond-point qui mène à Piton, de la Rue Haute au Front de mer, tout en prenant en compte le développement du centre-ville de Piton.

Cette étude arrive également à terme et parmi les **perspectives**, il y a : la nécessité d'**apaiser** le cœur de ville, de mieux **concilier les différents usages**, d'intégrer les **mobilités douces** ou encore, de disposer de plus de **végétalisation**.

Dans les semaines et les mois qui viennent, le cœur de ville va poursuivre sa **transformation**. À l'issue des travaux de réseaux EUP et dans l'attente de la mise en œuvre des grands projets liés à EMVC, c'est opération « **coup de neuf** » sur le centre-ville.

Il s'agira essentiellement de **réfections de trottoirs**, du **remplacement de l'éclairage public**, de l'**apport de verdure** et du **renouvellement du mobilier urbain**.

REMERCIEMENTS

Au nom du Conseil municipal, Bruno Domen, Maire de Saint-Leu, remercie chaleureusement :

- les **habitants, les commerçants et les usagers** du centre-ville pour leur **patience**,
- les **agents du To et de la Ville** pour ce **travail en commun**,
- les **entreprises en charge des travaux** et leurs **médiateurs**.





2023-2024

- Travaux de modernisation du réseau d'eaux usées
- Etudes de modernisation du centre-ville (EMCV)



2024-2025

- opération «coup de neuf» sur le centre-ville (trottoirs, végétalisation, éclairage public, mobiliers urbains)
- Poursuite des études de faisabilité des projets retenus dans le cadre des EMCV



2026-2030

- Mise en oeuvre des projets d'EMCV



MODERNISATION DU RÉSEAU D'EAUX USÉES

En quoi consistaient ces travaux ?

Depuis Kélonia, toutes les **canalisations** qui transportent les eaux usées ont été remplacées ainsi que chaque **liaison avec les habitations** et les **postes de refoulement**, qui permettent la collecte des eaux et leur transfert vers la station d'épuration à Bois de Nèfles.

Pourquoi à certains endroits, ça a pris du temps ?

La principale difficulté a été, par endroit, l'**instabilité des sols**, avec parfois, la présence d'eau, alors qu'il fallait **poser les canalisations en grande profondeur** (environ à 5m), pour permettre l'écoulement de l'eau en gravitaire. Ce fut le cas au niveau de la Rue Saint-Michel ou encore à l'entrée nord de la Ville, avant d'arriver au pont rouge.

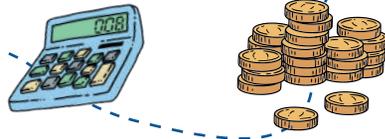
Sur l'entrée nord, à partir de la Résidence Gabrielle, **le réseau d'eaux usées passait en mer** avec des casses quasi systématiques lors des fortes houles et dangereuses pour le lagon. Ici, le réseau a été **déplacé sous la RN1A** et chaque foyer accordé au nouveau réseau avec la contrainte de permettre un écoulement des eaux usées des foyers vers le réseau de collecte soit par gravité soit par pompage.

Comment la Mairie a accompagné ces travaux ?

Dès la préparation des marchés d'appels d'offres, la Ville et le TO se sont concertés pour que ces travaux très contraignants se passent au mieux. Cela a permis la **présence de médiateurs** de l'entreprise retenue, pour assurer quotidiennement le lien avec les riverains, les commerçants et les usagers.

En plus des comités de pilotage, **chaque semaine, des réunions de coordination** se sont tenues en mairie, en présence de l'entreprise, des médiateurs, de la Police Municipale, des services techniques et communication de la Ville et du TO. Ce sont ces réunions qui ont permis une **communication hebdomadaire** sur l'avancée du chantier et le règlement de plusieurs petites problématiques de chantier.

La Ville a procédé au recrutement d'un **animateur pour le centre-ville**, présent dans les réunions hebdomadaires. Sa mission était d'assurer avec l'association et les commerçants, un dialogue permanent et d'accompagner les initiatives en faveur de l'action économique. Son rôle a été important dans l'organisation des fêtes de fin d'année en 2023.



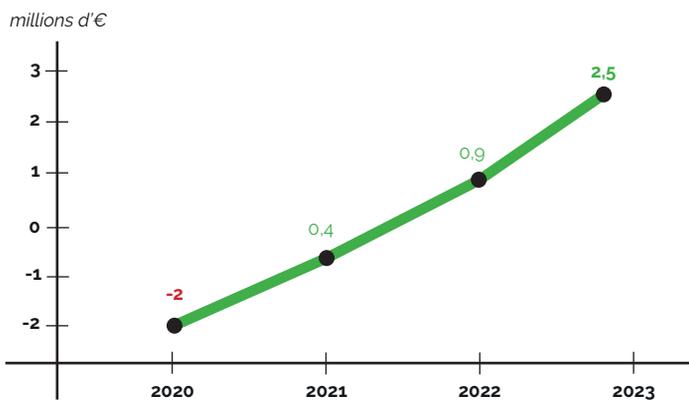
Un budget prudent et ambitieux pour 2024

Le contexte économique et financier difficile appelle à une hyper vigilance. Malgré toutes les contraintes, c'est un budget 2024 **responsable et porteur d'ambitions** qui a été approuvé par les élus au mois d'avril. En raison de l'inflation (achat de matières premières pour la restauration scolaire et les travaux) et des différentes mesures gouvernementales en faveur des agents publics (revalorisation du point d'indice, du SMIC et du régime indemnitaire RIFSEEP), de la stagnation des recettes fiscales et de la baisse de la participation de l'Etat sur les emplois aidés PEC, la Ville de Saint-Leu comme les autres communes de France, pourrait connaître en 2024, une situation financière plus complexe. La prudence devra donc conduire les décisions à prendre. Voici les points clés :

- ✓ Pas d'augmentation des impôts
- ✓ 23 millions d'euros d'investissements
- ✓ Maîtrise des dépenses de fonctionnement
- ✓ Maintien des enveloppes budgétaires pour le CCAS, la Caisse des Écoles et les associations

Analyse des comptes de 2023 : nette amélioration de l'épargne

Le compte administratif approuvé par les élus au mois de juin a démontré une amélioration de la situation financière de la collectivité. Cela s'exprime par un indicateur essentiel, à savoir l'épargne nette. Voici son évolution ces trois dernières années :



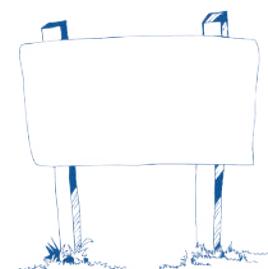
Le Maire de Saint-Leu, Bruno Domen s'est exprimé : « *La situation financière de la Ville, héritée de longue date, a été une des plus grandes crises que nous avons eue à traverser ces dernières années, au sein de la collectivité* ». Le premier magistrat a rappelé l'objectif de redresser, en toute responsabilité la situation et a remercié les efforts de tous pour parvenir à cette situation et en premier lieu, les Saint-Leusiens. Et de conclure : « *Avec un peu de courage politique, ensemble, unis en responsabilité dans un même objectif, nous pouvons relever de grands défis* ».

MISE EN PLACE DU RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ



Depuis le 1er janvier 2024, le Maire est l'autorité de police en matière d'affichages. Cela comprend les **enseignes, pré-enseignes et publicités**. Tous ces dispositifs doivent être conformes au **Règlement National de Publicité (RNP)**. Afin de répondre à des enjeux locaux, les municipalités peuvent mettre en place un **Règlement Local de Publicité (RLP)**. La décision en ce sens, a été prise en Conseil municipal en décembre 2023 et **correspond au programme de la mandature** dans le cadre de la **lutte contre les pollutions visuelles**.

Les **orientations générales** ont été approuvées au Conseil municipal de juin 2024. Le **projet de règlement** est accessible sur le site internet de la Ville. Tout au long de cette procédure, des réunions de concertation sont organisées et vont donc se poursuivre. La municipalité envisage une **adoption finale du RLP en 2025, avec des délais d'application**, le temps que l'ensemble des acteurs, notamment les petits commerces, puissent se mettre en conformité.



LA PROCÉDURE DE RÉVISION DU PLU SE POURSUIT



La Ville est actuellement engagée dans une procédure de **révision de son Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Un **document stratégique de haute importance** qui nécessite un travail d'envergure car il vient poser le **cadre du développement futur de Saint-Leu**.

Après avoir défini les grands objectifs de cette révision, un **diagnostic territorial** a été posé, en concertation avec un ensemble d'acteurs (associations, agriculteurs, institutions, techniciens, élus...).

Ce diagnostic, bien qu'il nécessite des mises à jour permanentes, tout au long de la procédure, est en cours de finalisation. Les orientations du **Projet d'Aménagement et de Développement Durable** sont en cours de rédaction et devraient être présentées en Conseil municipal au second semestre 2024.

Dans le même temps, un travail est effectué pour l'écriture du **règlement écrit et graphique** du PLU. Il comprendra la détermination des parties actuellement urbanisées, de la consommation foncière des dix dernières années, des projets de la Ville et des demandes d'ouverture à l'urbanisation.

COMMENT PARTICIPER ?

- Jusqu'à l'arrêt du projet de PLU, des **registres** destinés à recueillir les observations du public sont mis à disposition à l'Hôtel de Ville, à la Direction de l'Aménagement et du Développement, à la Mairie annexe de Piton, dans les Maisons France Services du Plate et de La Chaloupe ;
- Par **mail** à l'adresse suivante : revision.plu@mairie-saintleu.fr ;
- Par **courrier postal**, à l'adresse suivante : 58, Rue du Général Lambert, 97436 Saint-Leu. Attention, il est impératif de faire apparaître sur l'enveloppe la mention suivante : « Commune de Saint-Leu / Concertation révision du PLU ».

DES TRAVAUX AU QUOTIDIEN



GYMNASE DE LA CHALOUPÉ

Le gymnase Noé Phalaris de La Chaloupe a bénéficié d'une réhabilitation globale ainsi que d'une remise aux normes complète des installations et de l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. La salle polyvalente sera livrée prochainement.

**Montant de l'opération :
1 257 000 €**



PARKING RUE DE LA MARINE

Le parking situé rue de la Marine s'est agrandi. Une vingtaine de places supplémentaires ont été aménagées.

Montant de l'opération : 42 000 €

PLATEAU NOIR DE PITON

Vestiaires & sanitaires : électricité, plomberie, menuiserie, maçonnerie et peinture.

Montant de l'opération : 75 000 €

CASE DU CENTRE-VILLE DE SAINT-LEU

Étanchéité sur la toiture, remplacement du parquet stratifié et mise aux normes électriques.

Montant de l'opération : 37 000 €

TRAVAUX ROUTIERS

Grilles de caniveaux en cours de remplacement au Plate, chemin Fanjans, à Piton, chemin Mazeau, à Plateau, chemin Latanier.

Montant de l'opération : 92 000 €



FERMETURE DU RÉSEAU CUIVRE AU 31 JANVIER 2025

Dans le cadre de la modernisation des infrastructures télécoms voulue par le gouvernement et à la suite du déploiement du Très Haut Débit, Orange a programmé la fermeture du réseau cuivre sur Saint-Leu, à compter du 31 janvier 2025. Concrètement, cela veut dire qu'à compter de cette date, les **prises téléphoniques « en T » ne seront plus fonctionnelles**. Les foyers raccordés aux télécoms par une « prise en T », sont invités à se rapprocher de l'opérateur téléphonique de leur choix et ce, afin de souscrire à une nouvelle offre.



MAIRIE ANNEXE DE PITON

L'équipement a pris un coup de neuf !

Travaux de peinture intérieure et extérieure, remplacement des sols, création de bureaux, et mises aux normes électriques ont été réalisés, en plus d'un nouveau parking.

**Montant de l'opération :
240 000 €***

**(co-financé par le Département de La Réunion, dans le cadre du PST 2)*



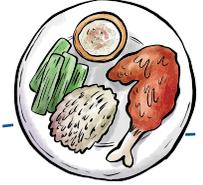
SALLE DES FÊTES DU FOIRAIL

Les sanitaires ont été entièrement réhabilités (adaptés aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR), ventilation (VMC)), remplacement du revêtement sol et faïence, reprise de l'électricité et alarme incendie offrant désormais un confort optimal aux utilisateurs. La cuisine a également été modernisée pour répondre aux besoins des organisateurs d'événements et des usagers. La façade a été entièrement renouvelée également : peinture intérieure et extérieure du bâtiment, remplacement des menuiseries aluminium en façade pour une meilleure gestion des nuisances sonores potentielles, voiles d'ombrage, parkings, escaliers d'accès et éclairage public solaire.

**Montant de l'opération :
520 000 €***

**(co-financé par le Département de La Réunion, dans le cadre du PST 2)*

LA RESTAURATION SCOLAIRE : UN SERVICE EN ÉVOLUTION

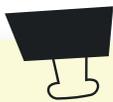


C'est au sein d'une direction générale nommée Épanouissement Humain que se trouve le service Restauration scolaire. À la direction et à la tête du service, deux nouvelles agentes ont rejoint la collectivité au 1er semestre 2024.

Une restructuration pour un travail important et conséquent. L'enjeu pour la municipalité est de garantir un repas de qualité aux quelques 5 000 enfants qui chaque jour, mangent à la cantine et, de continuer à s'améliorer.

Pour rappel, la collectivité est soumise, dans le cadre de l'élaboration des repas, au respect de la **loi EGALIM** et des **préconisations GEMRCN**. Elle est aussi tenue de respecter, pour l'approvisionnement en denrées, les règles applicables aux **marchés publics**.

La municipalité doit faire face à la fois, aux réalités du **marché**, aux réalités **budgétaires** et aux réalités **pratiques** au sein des cantines, notamment en termes d'organisation. Enfin, l'offre proposée, pour qu'elle soit accessible au plus grand nombre, se doit de tenir compte du coût qui restera à la charge des familles.



LES GRANDES ORIENTATIONS

- Mettre en place une organisation renouvelée afin de répondre aux nécessités d'hygiène et de professionnalisation des agents ;
- Prioriser les travaux visant la réhabilitation des restaurants scolaires / la construction d'unités de production globale ;
- Instaurer un dialogue avec les équipes et un suivi fin sur le terrain ;
- Communiquer sur la traçabilité des produits ;
- Travailler sur la réduction du gaspillage alimentaire ;
- Mettre en place des modalités de valorisation des déchets alimentaires ;
- Travailler avec l'Éducation Nationale sur la mise en place d'actions d'éducation à l'alimentation dans le cadre de projets éducatifs dans les écoles ;
- Mettre en place des travaux participatifs avec les enfants sur les menus de la restauration scolaire.



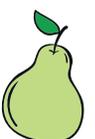
D'un problème de manque à un problème de gaspillage

En février dernier, la diffusion d'une photo d'un repas de maternelle sur les réseaux sociaux avait créé la polémique. «Les enfants n'auraient pas eu suffisamment à manger.» Dès l'alerte, la municipalité a souhaité faire toute la transparence.

Face à l'inquiétude de certains parents, il leur a été permis, à titre exceptionnel, de venir participer à un déjeuner au sein de la cantine où est inscrit leur enfant. C'était l'opération « **cantine ouverte** », sur 15 jours. Sur les 210 places ouvertes, 52 parents se sont inscrits, 33 sont venus. Les parents participants ont été conviés à un échange avec la Ville le 22 mars dernier, et ont partagé la conclusion selon laquelle la problématique qui se pose est celle de **restes trop importants**, et non pas de manque de nourriture. Un des premiers objectifs est donc de travailler sur les modalités de réduction de ce gaspillage alimentaire, avec les enfants, ainsi que d'apporter des solutions de valorisation des déchets.



Durant deux semaines, les parents ont eu la possibilité de répondre chaque jour à un **sondage** via l'application mobile de la Ville. **767** parents ont participé. Globalement, ce sondage a lui aussi révélé que les quantités servies étaient suffisantes. Dans la plupart des cas, le menu du jour est respecté. Plus de 85% des sondés estiment la qualité du repas de moyen à excellent.



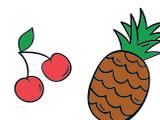
Enfin, un **travail en interne**, avec le déploiement d'agents sur les différentes cantines a permis d'accroître les échanges avec les agents de cantine et les enfants, d'avoir leur avis, de voir les différents points d'améliorations possibles.

Depuis cet épisode, **plusieurs évolutions** ont eu lieu :

- Commande de matériels pour assurer de meilleures conditions de travail aux agents ;
- Passation d'un nouveau marché de fourniture de denrées alimentaires ;
- Divers travaux au sein des cantines.



La municipalité reste attachée à fournir un service de qualité et s'est engagée pour cela, dans un process d'amélioration continu, avec la mobilisation des agents, des prestataires, des parents et des enfants.



De l'élaboration des menus à la livraison des denrées dans les cantines

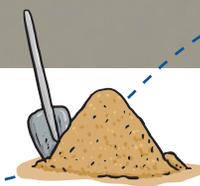


EN BREF : LA PROVENANCE DES PRODUITS

Une grande majorité des légumes de 1^{ère} gamme est de provenance locale, tout comme la volaille. La Ville n'a pas reçu d'offre en local pour les autres types de viandes. Afin de diversifier l'offre, la Ville a recours à des denrées surgelées ou en boîtes, ce qui englobe une part de produits importés.

Il est proposé des fruits et légumes variés, de toute gamme, en local ou en import, en prenant en compte la disponibilité, la saisonnalité et la variété. Tout cela fait l'objet d'un travail étroit avec les fournisseurs. Un nouveau marché doit être passé pour les fruits et légumes, il devrait permettre d'introduire de nouveaux produits.

TRAVAUX DANS LES ÉCOLES



Tout au long de l'année, les services municipaux interviennent sur le bâti scolaire : les écoles maternelles, élémentaires et primaires de la Ville.

Il s'agit d'entretenir ces bâtiments et d'assurer la sécurité de l'ensemble des usagers dont les enfants.

Voici des exemples des travaux réalisés ou en cours de réalisation actuellement :

ETABLISSEMENT	NATURE DES TRAVAUX	COÛT
École maternelle du Plate	Réhabilitation de la cantine	960 000 €
École maternelle de Saint-Leu centre	Réhabilitation de la cantine	773 000 €
Ecole Piton A	Étanchéité toitures, résine anti-dérapante dans les coursives et escaliers, électricité cage d'escaliers, pose d'un réseau d'eau potable, mise aux normes cantine	231 000 €
Ecole élémentaire de l'Etang	Mise aux normes de la cantine et du restaurant	200 000 €
Ecole élémentaire de Stella	Étanchéité toiture, peinture des murs extérieurs	196 000 €
Ecole élémentaire Saint-Leu centre	Reconstitution d'un mur de soutènement, réseaux eaux usées et eau potable	135 000 €
Ecole des Camélias	Électricité, sécurité des sols des cages d'escaliers, remplacement des portes coupe-feu et pare-flamme	86 000 €
Ecole de la Fontaine	Étanchéité de la toiture des salles de classe	85 000 €
Ecole élémentaire Mario Hoarau	Remplacement des lames de caillebotis bois, traitements de fuite d'eau au sous-sol, remplacement des portes coupe-feu et pare-flamme	41 000 €

Les services travaillent sur des projets de plus grande envergure, comme la réhabilitation de la cantine à La Chaloupe Centre ou encore la modernisation de l'école Piton A.



Garantir un environnement sécurisé

Plusieurs écoles étaient équipées de petits **modules de jeux** dans les cours de récréation. Ces équipements qui s'abîment vite, posent un **problème d'entretien et de sécurité pour les enfants**. C'est pour cette raison et pour préserver un environnement sécurisé aux enfants, que la municipalité a décidé de retirer l'ensemble des modules dans les écoles.

En lieu et place de ces équipements, la municipalité prévoit le **déploiement de jeux qui peuvent être mis à l'abri**, de type draziennes, cheval à bascule, traçages au sol.

Sur les écoles des Camélias et du Plate, des **sols souples** vont être posés à titre expérimental. Si l'essai est concluant, un programme de déploiement se mettra en place pour les autres écoles.

Lutter contre les envahisseurs

La municipalité profite des vacances scolaires pour mener des **campagnes de dératisation** dans l'ensemble des établissements scolaires. Un **travail préventif** est également en cours pour éviter les environnements propices à la propagation des rats et/ou musaraignes. Un composteur mal utilisé tout comme un poulailler peuvent attirer les rongeurs.

La municipalité, en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), intervient également de manière préventive pour **éviter la prolifération des moustiques**. Élagage, nettoyage, retrait des eaux stagnantes font partie du travail réalisé.

La difficulté : si l'ensemble des établissements est concerné par différentes mesures, il est aussi nécessaire de prendre en compte l'environnement autour de l'école. Or, il arrive que la municipalité ne puisse pas intervenir sur les parcelles voisines (terrain privé, remparts, etc.).



ASSURER DE BONNES CONDITIONS THERMIQUES

En prévision de la période estivale, les équipes municipales travaillent à toujours améliorer le confort thermique au sein des établissements scolaires.

919 : c'est le nombre de brasseurs d'air commandés pour remplacement ou installation au sein des salles de classes.

Des **voiles d'ombrage** devraient être installées dans 5 écoles : à Mario Hoareau, Piton A, Peyret Forcade, Pointe des Châteaux et Maternelle Eli.



CULTURE ET SPORT DANS LES ÉCOLES



Sport et Éducation : Le P'tit Tour Vélo

Le p'tit tour vélo, une manifestation organisée par les enseignants et l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP), est devenue un rendez-vous annuel.

Cette année encore, plus de **500 élèves** ont traversé, en vélo, Saint-Leu, depuis les hauts, les mi-pentes ou le littoral, direction l'Etang-Salé. Une matinée sportive et conviviale qui vient valider aussi le bloc 3 du Savoir Rouler à Vélo. Ce programme leur apprend à circuler en toute sécurité et en autonomie avant leur entrée au collège, renforçant ainsi leur éducation à la mobilité durable.



Comme un air de Jo avec les matinées olympiques

Comme un écho aux Jeux Olympiques de Paris, les élèves ont été initiés à cet événement majeur. À La Chaloupe, l'association Canne en fleurs en partenariat avec l'Académie de La Réunion, les services de la ville et d'autres associations, a organisé plusieurs matinées olympiques à destination de près de **800 enfants** scolarisés dans les hauts. L'idée était d'inciter les jeunes à la pratique sportive, à ses valeurs, tout en les invitant à s'intéresser aux JO.



Les enfants chantent en chœur

À l'occasion de la fête de la musique, les élèves se sont réunis sur deux jours sous le Parc du 20 décembre pour la traditionnelle chorale des écoles.

Près de **500 élèves** du cycle 2 ont interprété des morceaux avec l'accompagnement du groupe Jad. Près de **700 élèves** du cycle 3 ont été accompagnés par le groupe Batkaré.



BRAVO LES DIPLÔMÉS!

Chaque année, la municipalité a à cœur de recevoir, de féliciter et de récompenser tous les lauréats de l'année. Cela concerne les heureux titulaires d'un CAP, BEP, BAC, BTS, Licence, Master, Doctorat et les diplômes reconnus par l'Etat (hors Brevet des collèges).

A l'annonce des résultats du BAC, plusieurs dispositifs sont mis en place.

Tous les lauréats sont invités à une **soirée festive** où ils reçoivent un cadeau. Cette année, le fluo était à l'honneur et les jeunes ont pu assister à un concert de Tatase et d'Algéric.

Souhaitant aussi distinguer les **parcours d'excellence**, la Ville attribue aux bacheliers ayant obtenu la mention Très bien, une prime de 500 euros et pour ceux ayant obtenu la mention Très bien accompagnée des félicitations du jury, ils bénéficient d'une prime de 1 000 euros.

Enfin, la Ville met en place **une aide financière pour la poursuite des études 1ère année postbac**. Les pièces à fournir sont les suivantes :

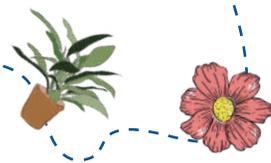
- Une lettre de demande adressée à Monsieur le Maire
- La copie du relevé de notes session juin 2024
- Le certificat de scolarité pour l'année scolaire 2024/2025 (attestation d'inscription non valide)
- La copie du justificatif d'adresse au nom des parents datant de moins de 3 mois
- La copie du dernier avis d'imposition sur le revenu
- Un RIB au nom de l'étudiant

Ces documents sont à transmettre à l'adresse suivante : Mairie de Saint-Leu, Service Vie Éducative, 58 rue du Général Lambert, 97436 Saint-Leu.

Date limite de demande : 31 décembre 2024.



SENSIBILISER AU DÉVELOPPEMENT DURABLE



La municipalité est pleinement engagée dans l'éducation au développement durable, notamment pour le jeune public.

Chaque année, via la Caisse des Écoles de la Ville, les établissements scolaires reçoivent une **subvention dédiée à l'éducation au développement durable**. Cette aide précieuse a véritablement fait la différence dans la mise en oeuvre de projets environnementaux. Au-delà du soutien financier, les services techniques et environnementaux de la ville apportent leur **expertise et leur appui logistique et humain** pour assurer la pérennité de ces initiatives.

100% des écoles de Saint-Leu labellisées Développement Durable

La Journée Académique de l'Éducation au Développement Durable, organisée chaque année, en partenariat avec le Département de La Réunion et le Jardin Botanique de Mascarin, est un événement annuel majeur pour sensibiliser les jeunes à l'écologie et valoriser les différentes actions menées au sein des établissements par et pour les jeunes.

Cette année encore, Saint-Leu a accueilli des délégations d'écoles de toute La Réunion

ainsi que les partenaires.

Lors de cette journée, des labellisations sont attribuées aux établissements. De niveau 1 à 3, le label E3D récompense les écoles engagées dans une démarche éco-responsable.

À Saint-Leu, toutes les écoles ont été distinguées, dont plus de la moitié sont des maternelles.



Génération AME

L'Aire Marine Educative a célébré cette année ses 8 ans d'actions, marquée par la Rencontre des Générations AME et la levée du **drapeau Pavillon Bleu**, obtenu pour la troisième année consécutive. Les premiers élèves à avoir participé à l'AME ont passé cette année le baccalauréat !

Parmi les succès notables, on compte l'**interdiction de fumer** en 2018, la **re-végétalisation des plages** pour le **retour des tortues marines**, et l'obtention de l'**Ordre National du Mérite** pour l'AME. En effet, L'AME a été lauréate à 3 reprises du prix départemental de l'éducation citoyenne (2020, 2022 et 2024).

Remarquée pour ses actions, le ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Monsieur Pap Ndiaye avait d'ailleurs souhaité rencontrer les élèves.

Fin juin, les élèves ont présenté leurs actions sur huit ans, telles que le **Conseil élargi de la Mer des enfants**, les premières études, les **actions de nettoyage**, la **fresque AME** réalisée par les élèves, l'**échange mémorable avec l'astronaute Thomas Pesquet** et la **double labellisation Pavillon Bleu et Handiplage**.



L'AME a également influencé des vocations chez les élèves, comme celle de **Raniyah Lala**, qui a obtenu la mention Très bien et les Félicitations du Jury cette année pour son BAC, et qui a gagné avec son équipe, les dernières Olympiades de biologie grâce au thème choisi, inspiré par son aventure AME. « *L'aventure AME a complètement influencé mon regard sur la protection de l'environnement et m'a donné envie de continuer dans cette voie.* »



Ti bwa marmay : la plus grande forêt scolaire de La Réunion !

Située au cœur du Grand Stella, «Ti bwa marmay», comme l'ont nommé les élèves de l'**Aire Terrestre Éducative** de Stella, est la plus grande forêt scolaire de La Réunion. Elle couvre **1 hectare** et est gérée par les élèves. Ce projet est le fruit d'un travail collaboratif avec leur instituteur, des botanistes, et **Denis Bouiller**, référent Éducation Développement Durable/ Sciences. Inspirée par le projet ELZEARD, les élèves plantent diverses **espèces endémiques** telles que bois de chenille, bois d'arnette, et bois demoiselle. Les enfants pourront revenir dans les années à venir pour voir leurs arbres grandir, témoignant de leur engagement dans la reconstruction de l'écosystème du Grand Stella.

Cette année, l'événement a pris une grande ampleur, accueillant pour l'occasion, plus de **800 élèves** de CM2 des écoles de Saint-Leu mais également des éco-délégués du collège Harry Gruchet et d'une école de Saint-Pierre. En deux jours, plus de **1 200 arbres ont été plantés** dans la forêt scolaire.

L'Aire Terrestre Éducative du Grand Stella a été conçue pour être un espace d'apprentissage vivant, où les élèves pourront explorer et interagir avec la nature, tout en développant leur compréhension des écosystèmes terrestres. A terme, avec ses **8 000 pié d'bwa endémiques**, cet espace sera un véritable laboratoire vivant, offrant des opportunités d'apprentissages uniques et pratiques.



La Coupe de France du Potager

Un concours régional et national est organisé pour récompenser les potagers au sein des établissements scolaires. Cette année, les écoles de Saint-Leu ont une nouvelle fois brillé, remportant plusieurs prix nationaux et locaux pour leurs projets écologiques.

Prix Nationaux

Ecole Maternelle La Fontaine

Lauréat National

«Maternelle : Quelle débrouillardise !»

Ecole Pointe des Châteaux

Lauréat National

«Primaire : Quelle débrouillardise !»

Ecole Maternelle Stella

Lauréat National «On est Prêts»

Prix Locaux

Ecole Maternelle La Fontaine

«Sauvons les sols»

Ecole Pointe des Châteaux

«Eau ma douce»

Ecole Maternelle Stella

«Cocottes au potager»

Cette coupe reflète l'engagement des enseignants, des élèves, des parents et des partenaires dans la dynamique de l'éducation au développement durable.





DE NOUVEAUX DISPOSITIFS

Le permis social pour lever des obstacles à l'insertion professionnelle

Dans le cadre d'un travail avec la Caisse d'Allocations Familiales, un **diagnostic partagé** a été réalisé avec les partenaires institutionnels, les associations, les élus et les citoyens.

Ces échanges ont souligné les **difficultés de mobilité que rencontrent les jeunes** notamment pour accomplir des démarches d'insertion sociale et professionnelle. Des difficultés particulièrement marquées dans les territoires de mi-pentes et des hauts.

Ces difficultés représentent aussi un obstacle dans la réalisation de parcours d'étude, de

formation, voire de vie professionnelle pour de nombreux jeunes ne disposant pas du permis de conduire. Atout essentiel pour concrétiser certains projets personnels, celui-ci nécessite des moyens financiers qui ne sont pas toujours à la portée de tous les jeunes et de leur famille.

Dans l'objectif de contribuer à lever les freins à l'insertion sociale et professionnelle de jeunes de la commune, le CCAS a institué **une aide sociale au permis de conduire**. Celle-ci constitue une mesure complémentaire des aides facultatives du CCAS.

Les conditions :

- > Âgé de 17 à 25 révolus
- > Résidant à Saint-Leu depuis au moins 6 mois
- > Être étudiant ou être engagé dans un parcours d'insertion social et professionnel défini et/ou accompagné par les structures prescriptives (Pôle Insertion, Pôle Emploi, Mission Locale, P.L.I.E)
- > Disposant de ressources inférieures ou égales au quotient familial établi à 1500 €
- > Ne pas bénéficier d'un autre dispositif d'accès au permis de conduire
- > Ne pas être inscrit dans une formation au permis de conduire



Le montant de l'aide : **700 €**, attribuée qu'une seule fois et versée directement à l'auto-école sur présentation d'une facture.

Mis en place depuis fin avril 2024, l'aide a d'ores et déjà pu bénéficier à plus d'une vingtaine de jeunes.



Mise en place de colonie de vacances : en route pour l'aventure !

Toujours dans le cadre d'un travail avec la Caisse d'Allocations Familiales, la municipalité a souhaité développer et diversifier les activités de loisirs pour les enfants et les jeunes de la commune.

Des **accueils avec hébergement**, appelés couramment **colonie de vacances**, sont mis en place durant les petites vacances scolaires et en dehors du territoire communal. Le dispositif s'adresse à un public âgé de 6 à 11 ans.



Un premier groupe, composé de 50 enfants, a pu profiter de cette aventure, en allant passer quelques jours au Centre FOS des Makes durant les vacances de mai dernier.

Il est aussi prévu des **camping jeunes** pour un public âgé de 12 à 17 ans. La première opération devrait se tenir durant les vacances d'octobre, au camping de Cilaos.

Restez connectés pour ne pas manquer les périodes d'inscription !

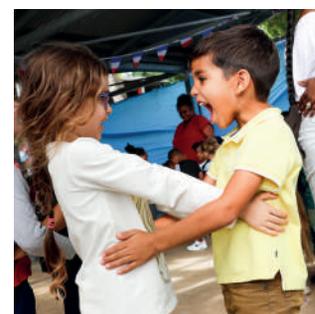


LES AUTRES DISPOSITIFS

Les centres aérés

La municipalité met en place deux fois par an, durant les vacances de janvier et celles de juillet/août, des **accueils de loisirs sans hébergement**, sur une durée d'environ 15 jours. Les enfants sont accueillis sur différents sites : l'école primaire de la Pointe des Châteaux, de La Chaloupe Centre, du Plate, de l'Etang et exceptionnellement à Mario Hoarau pour juillet/août 2024.

Au total, sur le centre aéré de janvier et celui de juillet/août 2024, près de **900 enfants** ont été accueillis.



PUBLIC VULNÉRABLE : LEUR PERMETTRE DE RESTER À DOMICILE



Zoom sur le dispositif d'appui à l'aménagement de l'habitat

Dans le cadre de l'accompagnement des personnes âgées, le CCAS met en œuvre des interventions sur l'habitat et l'environnement de vie des publics vulnérables. L'objectif est **d'accompagner le maintien à domicile** des personnes âgées ou en situation de handicap.

Le service dédié se compose d'un chef d'équipe, d'un technicien qui effectue les évaluations, d'un agent administratif et de 4 ouvriers.

Cette équipe œuvre au quotidien dans différents domaines d'intervention tels que :

- L'adaptation de l'éclairage pour diminuer le risque de chute
- L'installation d'équipements spécifiques : siège de douche mural, main courante, barre d'appui, rampes d'accès...
- La réalisation de travaux d'adaptation : aménagement des salles de bain afin d'en améliorer l'accessibilité tout en diminuant les risques de chutes, installation de WC surélevés...

Les dossiers de demandes d'aide sont soumis à la commission Permanente du CCAS, sous conditions de ressources. L'accompagnement peut prendre le caractère d'une aide financière ou la mise à disposition de la main d'œuvre.



L'AMÉLIORATION DE L'HABITAT EN CHIFFRES (SUR 2023)

39

chantiers
réalisés

294

dépannages

629

évaluations

313

accompagnements
techniques

22

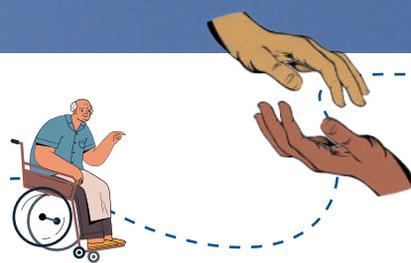
vidanges /
assainissements
accompagnés

100 000

euros de budget



GAYAR JOURNÉE DU HANDICAP !



C'était le 25 juillet dernier ! La 14^e édition de la Journée du Handicap a rassemblé plus de **350 personnes** venues profiter des nombreuses animations et stands dans le Parc du 20 Décembre. Un engouement salué par le Maire, Bruno Domen, les élus du CCAS et du Conseil municipal.



De la **montée en joëlette au sanctuaire de La Salette** avec l'Amicale des sapeurs pompiers jusqu'aux **ateliers de massage, réflexologie** ou encore d'**art thérapie**; la journée a été à la fois active et décontractante. L'après-midi, des **animations intergénérationnelles** ont clôturé en beauté cette journée d'inclusion intitulée "**Vis ma Vie**".



NOUVELLE DIRECTION DE LA CULTURE



Une réorganisation des services de la Ville a vu émerger une toute nouvelle Direction de la Culture.

Au sein de cette direction, se trouve le réseau **Laleu Kiltir** qui comprend : la bibliothèque Sudel Fuma à Piton, la médiathèque Roger Poudroux de La Chaloupe, la médiathèque Baguett' du Centre-Ville et son auditorium nouvellement dénommé, Eric Sidha-Chetty ainsi que l'Hôtel des Postes.

Plusieurs activités sont proposées chaque mois, le programme est accessible sur le site suivant : mediatheque-saintleu.re

Cette direction inclut également un service patrimoine avec :

- la conduite de visites guidées en centre-ville pour les classes élémentaires de Saint-Leu ;
- la mise en place de visites patrimoniales en lien avec les principales manifestations de la Ville ;
- le recensement du patrimoine culturel matériel et immatériel.

CULTURE



Hommage à Eric Sidha-Chetty

À l'occasion de la fête de la musique, la municipalité a procédé à la dénomination de l'auditorium, situé à côté de la médiathèque Baguett'. L'espace porte désormais le nom d'Eric Sidha-Chetty. Un moment plein d'émotions, en présence de sa famille et de ses amis. Retour sur ce parcours d'exception.

Eric Sidha-Chetty est un artiste qui a non seulement enrichi la scène musicale de La Réunion mais aussi contribué de manière significative au développement culturel et éducatif de la musique à Saint-Leu. Dès l'âge de 16 ans, Eric Sidha-Chetty, alors **musicien autodidacte**, composait déjà des musiques et était bien connu de la MJC de Château Morange, un des rares lieux culturels à l'époque.

Il partit ensuite se former au **conservatoire de Clichy**, puis à l'**École Normale de Musique de Paris - Alfred Cortot**. De retour sur son île, il devint **professeur de musiques réunionnaises** au Conservatoire National de Région.

Il a été à l'initiative de la création de l'**école de musique de Saint-André** et a dirigé pendant 2 ans, l'**école de musique de Saint-Joseph**.





Reconnu pour son **talent exceptionnel** en tant que guitariste, l'artiste a marqué la scène musicale de La Réunion avec un style qui fusionne les genres traditionnels locaux avec des influences internationales. **Sa renommée dépasse les frontières de l'île.**

Il a grandement contribué à faire connaître la guitare classique à La Réunion. Et pour "**Séga 2000**", qu'il a écrit et orchestré, c'était une première de voir du séga et du maloya joués par un orchestre symphonique.

En plus de ses performances, Eric Sidha-Chetty a joué un rôle important dans l'**éducation musicale** à La Réunion. Il a créé l'**Association Cultures Communications Océan Indien (ACCOI)** en relation avec l'intercommunalité de l'Ouest et la mairie de Saint-Leu en 2010 pour démocratiser la musique dans sa ville. Il a alors encadré des ateliers et des cours de musique, en particulier dans les écarts de Saint-Leu, inspirant de nombreux jeunes musiciens et contribuant au développement des talents locaux.

Le choix de dénommer l'auditorium municipal en son honneur reflète l'impact significatif qu'il a eu sur la culture musicale de l'île de La Réunion et sur la jeunesse Saint-Leusienne en particulier. Ce geste symbolique souligne l'importance de reconnaître ceux qui, par leur talent et leur dévouement, font rayonner la culture locale et inspirent les autres à suivre leurs traces. En honorant Eric Sidha-Chetty le 21 juin 2024, disparu il y a 10 ans, la municipalité reconnaît et célèbre l'importance de préserver et de promouvoir le patrimoine culturel de La Réunion.

SAINT-LEU EN FÊTE !



NOUVEL AN CHINOIS

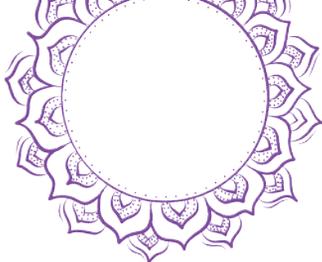
Avec l'Association Culturelle Laleu Chinoise, l'année du Dragon de Bois a été célébrée comme il se doit. Danse du dragon, danses des lions, arts martiaux, arts culinaires... étaient au programme de la journée.



CHASSE AUX ŒUFS

Plus de 600 enfants ont sillonné le Parc du 20 Décembre à la recherche des précieux œufs de Pâques ! Une belle ambiance conviviale et familiale !





NOUVEL AN TAMOUL

Rendez-vous devenu incontournable, il a ravi une nouvelle fois petits et grands. Conférences, visites, spectacles, forains... tout un programme en partenariat avec les associations. Le petit plus : un défilé sur le front de mer de Saint-Leu, juste avant le traditionnel Holi, sur le parvis de la Mairie.

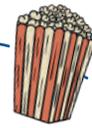


VILLAGE DE L'EÏD

La Réunion, terre du vivre-ensemble. Et pour la première fois à Saint-Leu, les visiteurs ont pu découvrir tout un village dédié à la culture de l'Orient : artisanat, mets culinaires, spectacles...



LEU TEMPO FESTIVAL, ÉDITION 2024



Spectacle de voltige, théâtre, déambulation inclusive, cirque, musique, danse, conte et jonglage étaient au programme : pour le bonheur des petits et des grands en quête de découvertes, animés d'une grande curiosité !

Le cœur de Saint-Leu a accueilli durant **4 jours**, sur une **dizaine de sites**, plus d'une **trentaine de spectacles** et **60 000 visiteurs**.



La **scène amateur** en l'air sur le parvis de la Mairie n'a pas déçu avec les prestations des différentes associations tout comme l'**Arrosoir** à la maternelle du Centre, espace dédié aux tous petits.





En clôture de festival, c'était le retour de la **Fèt dan somin**, la grande parade qui n'avait pu se tenir l'année dernière en raison des travaux en centre-ville.

Sur le parvis de la Mairie, **un concert inédit s'est tenu, le One Love Kabar**, en hommage à la date anniversaire de la disparition de Bob Marley. Kiltir maloya a embrasé la foule avant de laisser place à Yango Roots et sa dizaine d'invités.



Le reggae à l'honneur avec des Réunionnais qui chantent Marley. Parmi eux Tikok Vellaye, Emmanuelle Ivra, David Saman ou encore Nono.

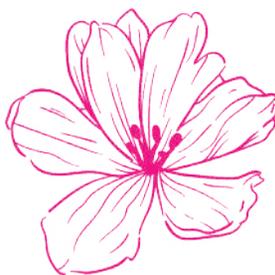
Mc Box, St. Unit et Sayven ont clôturé comme il se doit ce temps fort de la Ville de Saint-Leu !



MERCI

Bruno Domen, Maire de Saint-Leu, remercie une nouvelle fois, les équipes du Séchoir, celles de la ville, les différents prestataires, les artistes et surtout le public !
Rdv l'année prochaine !

SAINT-LEU EN FÊTE !



LES MAMANS À L'HONNEUR

À l'occasion de la fête des mères, les mamans de Saint-Leu étaient conviées au Foirail où plusieurs ateliers étaient proposés : massages, coiffure, onglerie, création de bijoux, tressage végétal ou encore peinture. La journée s'est achevée par une soirée en leur honneur. Une chose est sûre, l'ambiance était au rendez-vous !



« FAITES » DE LA MUSIQUE !

Edition inédite et réussie pour célébrer la fête de la musique. Le front de mer s'est animé au rythme des chorales, des musiciens, des danseurs, des chanteurs de séga et de maloya. Sur la grande scène, Ziskakan s'est produit avec des élèves des écoles de musique et de l'ALEFPA.





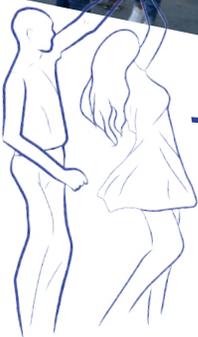
KARFOUR AGRICOLE

Sur la place du Foirail, le temps d'un weekend festif et convivial, l'agriculture était à l'honneur : stands, ateliers, animations, concerts... L'association des agriculteurs de Saint-Leu et la municipalité ont valorisé ce métier exigeant.



UN 14 JUILLET D'EXCEPTION

Un temps magnifique, un public venu très nombreux, un superbe défilé alliant citoyenneté et diversité. La journée s'est terminée en apothéose avec le feu d'artifice et le bal populaire sur le front de mer !



LES ÉVÉNEMENTS À VENIR...

Dates prévisionnelles



SEPTEMBRE

Fête de La Salette

Cette année, ce n'est pas 4 mais 10 jours de fête foraine qui vous attendent !

RDV dès le samedi 14 septembre dans le Parc du 20 Décembre et à la Ravine, jusqu'au dimanche 22 septembre.

Au programme : forains, manèges, animations, show-mode, concerts.

Nos **séniors** sont attendus le dimanche 29 septembre !



Programmation à l'auditorium

- Mercredi 4 septembre à 10h et à 14h, spectacle : «Petits frissons» par la compagnie de l'onde, jusqu'à 8 ans.

- Samedi 21 septembre à 18h, conférence dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine : «Le pèlerinage de La Salette : La Réunion au temps du choléra» avec Céline Ramsamy-Giancone, Docteure en histoire contemporaine, tout public.

Exposition à l'Hôtel des Postes

Du 13 septembre au 3 octobre : exposition de peinture par Chantal Rose et Véronique Emacora.



OCTOBRE

Semaine bleue

- 15 octobre à la Salle des fêtes du Foirail
- 22 octobre au Parc du 20 Décembre
- 24 octobre à la salle des fêtes de la Chaloupe

Exposition à l'Hôtel des Postes

Du 18 octobre au 16 novembre : hommage à un artiste plasticien et dénomination de la salle d'exposition de l'Hôtel des Postes à son nom.





NOVEMBRE

Commémoration de la révolte des esclaves de Saint-Leu

2 & 3 novembre

Commémoration de l'armistice de 1918

11 novembre



Dipavali

16 novembre

Fête du Terroir

10 novembre



DÉCEMBRE

Spectacle à l'auditorium

Mercredi 11 décembre à 17h, contes & percussions : «METAMORPHOSES» par Jean-Bernard Ifanohiza, conteur et musicien, à partir de 5 ans.

Festivités de Noël

14 & 15 décembre
Marché de Noël au Parc du 20
Décembre.



Suivez-nous !



Page : Ville de Saint-Leu
Groupe : Saint-Leu (Officiel)



villedesaintleu



villedesaintleu



Téléchargez l'application IntraMuros